



Réunion des clubs 23 février
2019
Saint Nazaire
Résumé des échanges



Présents :

Club accueillant	Cyclos randonneurs de l'Immaculée
C.O.D.E.P.	6 membres présents
Clubs	24 clubs représentés

1- accueil par président club des cyclos randonneurs de l'Immaculée, Jean-Louis FERRANDI

- ✓ 53 adhérents dont 11 femmes, un effectif vieillissant avec une moyenne d'âge 70 ans, problème renouvellement des pratiquants
- ✓ Problème général au niveau de la ville de Saint Nazaire, suite à étude sur la pratique sportive lancée par la municipalité, beaucoup d'habitants prêts à faire du sport mais à 70 % plutôt en dehors d'un club.

2- accueil par Jacques CHAILLOUX, président du comité départemental

- ✓ Jacques Chailloux revient sur l'intérêt de ces réunions organisée deux fois par an par le CODEP, permet de faire le point sur les actions engagées et pour les clubs de faire remonter leurs questions
- ✓ La priorité du CODEP reste d'attirer de nouveaux pratiquants, cela a été rappelé lors des deux dernières assemblées générales, une partie importante de cette réunion est donc consacrée à ce sujet.

3- retour sur les tables rondes de février 2018

- ✓ Il y a un an, lors de cette même réunion des clubs, des tables rondes avaient été organisées avec les clubs présents afin de voir comment attirer de nouveaux publics. Plusieurs thèmes avaient été étudiés : l'accueil handicap, l'accueil des jeunes, les féminines et les « débutants ».
- ✓ Il est proposé de faire un point sur les actions engagées suite à ces tables rondes et d'évoquer de nouvelles actions.

4- l'accueil des personnes en situation de handicap – Alain Barbedet

- ✓ **Rappel des conclusions de la table ronde :**
 - ➔ L'accueil handicap se fait surtout sous forme de conduite tandem sur route, plusieurs clubs sont investis dans cette pratique mais il manque des pilotes pour développer cette pratique
 - ➔ Depuis deux ans, un accueil spécifique a été développée autour de la pratique du VTT avec deux outils : le tandem mais aussi des quadrix,
- ✓ **les actions réalisées au cours de l'année 2018 :**
 - ➔ Plusieurs sorties spécifiques tandems route ont permis aux pratiquants de se retrouver sur différentes manifestations

- Une grosse opération de communication a été réalisée au cours de la fête du vélo 2018 avec l'U.C.N. A, plus de 3000 personnes ont pu découvrir tout au long de cette journée la conduite tandem.
- Consolidation de l'accueil handi VTT autour des clubs de Cap Sport et Nature
- ✓ **Les projets 2019 :**
 - Nécessité d'adapter le matériel avec un projet d'acheter un tandem à assistance électrique pour répondre au vieillissement de certains pilotes
 - Poursuite de recherche de nouveaux pilotes : appel à l'entraide entre clubs voisins, cela se pratique déjà : un licencié d'un club qui n'a pas d'accueil handicap peut aller aider un club voisin qui lui accueille des handicapés
 - Consolidation du réseau des clubs « accueil handi » qui se retrouve à présent au moins une fois par an
 - Poursuite des partenariats avec le département : l'accueil handi sera présenté à la fête de la randonnée le 12 mai prochain à Herbignac et lors de la semaine de l'animation sportive à Savenay lors des vacances de la Toussaint.

4- l'accueil des jeunes – Jacques Chailloux

- ✓ **Rappel des conclusions de la table ronde :**
 - L'accueil de jeunes dans un club est le meilleur moyen d'apporter du « sang neuf »
 - Si la situation au niveau du département est bonne avec 15 écoles, volonté du CODEP de ne pas s'en contenter et de poursuivre le développement
 - Plusieurs formules d'accueil possible, souplesse d'organisation en fonction des disponibilités de chacun
- ✓ **Les actions menées au cours de l'année 2018 :**
 - Ouverture d'une nouvelle école à Thouaré qui remporte un grand succès
 - Un projet en cours de mûrissement à Treillières
- ✓ **Les projets 2019 :**
 - Ouvrir au moins une nouvelle école. Jacques Chailloux indique que le CODEP propose des formations afin de permettre aux clubs d'acquérir les compétences pour encadrer ces jeunes dans de bonnes conditions.
 - Un événement particulier au niveau de la région avec l'organisation de semaine nationale européenne des jeunes (SNEJ) à la Flèche en juillet

5- l'accueil des féminines – Sylvie Boucard

- ✓ **Rappel des conclusions de la table ronde :**
 - Difficulté parfois pour les féminines de trouver leur place dans des clubs très majoritairement masculins
 - Les sorties spécifiques pour les féminines sont très appréciées, permet de se rassurer
- ✓ **Les actions engagées :**
 - Pérenniser le week-end spécial filles au niveau du département en septembre pour rester dans la dynamique des événements de la fédération type « Toutes à Strasbourg ». Organisation d'une sortie vers la Vendée
- ✓ **Les projets 2019 :**
 - Reconduction du week-end de septembre avec cette année Quiberon pour destination
 - le club d'Orvault propose un audax de 100 km avec un groupe 100 % féminin
 - Jacques Chailloux indique qu'il faut multiplier les initiatives de ce type surtout sur la route afin de rassurer celles qui pensent ne pas pouvoir suivre les pelotons masculins

6- accueil des débutants

- ✓ **Rappel des conclusions de la table ronde :**
 - ➔ La fédération a mis en place le dispositif de convention de pré-accueil afin d'attirer de nouveaux licenciés
 - ➔ Ce dispositif peut apporter de bons résultats comme au niveau du club de Saint-Herblain mais il faut beaucoup de ténacité car la fréquentation n'est pas toujours au rendez-vous
- ✓ **Les projets 2019 :**
 - ➔ Le CODEP souhaite renforcer sa communication sur le rôle des clubs et sur l'intérêt à prendre une licence au-delà du simple aspect financier
 - ➔ Des panneaux d'information ont été établis qui détaille les avantages d'une licence FFvélo ; chaque club du département va être doté de deux panneaux à afficher lors des randonnées qu'il organise. Une partie a été laissée libre pour que chaque club y appose sa propre communication.
 - ➔ Jacques Chailloux rappelle qu'un club peut accueillir gratuitement un nouveau pratiquant durant trois sorties, l'assurance de la fédération le protège durant ces trois sorties

7- appel à projet du CODEP

- ✓ La semaine fédérale organisée à Nantes en 2013 a permis de dégager un bénéfice important qui a été redistribué entre les clubs ayant participé à l'organisation au prorata des licenciés mobilisés. Une partie de ce bénéfice a été toutefois conservé durant 5 ans afin de couvrir toute dépense oubliée ou tout contentieux. Fort heureusement, il n'a pas été nécessaire d'utiliser ce fond de réserve, il est à présent disponible.
- ✓ Le CODEP ne souhaite pas conserver cette somme qui représente environ 26 000 euros, le fond de trésorerie du CODEP est en effet suffisant. Le choix a donc été fait de distribuer cette somme aux clubs du département sous forme d'appel à projet.
- ✓ Le souhait du CODEP est effet d'utiliser cette ressource exceptionnelle pour aider des projets de développement de la pratique du vélo portés par les clubs du département. Un document va être envoyé à tous les clubs, les dossiers retournés seront ensuite étudiés par une commission spécifique
- ✓ Jacques Chailloux propose de créer une commission élargie pour étudier ces différents dossiers transmis par les clubs. Toutes les modalités pratiques de l'appel à projet seront transmises par messagerie dans les semaines à venir.

8- projet d'accueil d'un contrat d'apprentissage

- ✓ Le CODEP a été contactée par une jeune étudiante qui avait avoir réalisé une première formation au sein du comité départemental olympique de la Vienne souhaite poursuivre sa formation en Loire-Atlantique et se propose d'intégrer le CODEP en contrat d'apprentissage pour travailler sur la communication
- ✓ Le CODEP n'est pas à ce jour structuré pour accueillir une étudiante dans de bonnes conditions, une solution est possible en lien avec le club Cap Sport Nature de Saint Julien de Concelles qui est mesure de l'abriter dans ses locaux et d'assurer le suivi de sa formation.
- ✓ Il est donc envisagé de conclure un premier contrat d'un an conjointement avec Cap Sport Nature suivant la répartition suivante : 1/3 du coût de la formation à la charge de C.S.N et 2/3 à la charge du CODEP. Une partie de la réserve financière de la semaine fédérale pourrait être affectée à cette dépense
- ✓ Plusieurs représentants de clubs présents dans la salle approuvent cette initiative

9 – point sur la Maxi Verte de Savenay

- ✓ Les inscriptions sont ouvertes depuis le 23 décembre et fonctionnent bien :
 - À ce jour 920 inscrits pour les 4 jours
 - Pour les inscriptions à la journée c'est complet le samedi et bien remplis les jeudi et vendredi
 - Moins de réservation pour les repas ou la sortie touristique
- ✓ La recherche de partenariats est bouclée, nous serons soutenus par les collectivités locales (communes, communauté de communes, département, région) et plusieurs entreprises (Intersport, Harmonie Mutuelle, Crédit Mutuel)
- ✓ Les différents circuits pour les 4 jours sont arrêtés, les demandes officielles vont être envoyées
- ✓ La commission village a bien avancé sur les principes d'aménagement des différents espaces
- ✓ Il manque encore des bénévoles pour occuper les différents postes identifiés :
 - Un questionnaire en ligne a été envoyé à tous les licenciés du département, certains se sont déjà inscrits
 - Il est possible également de s'inscrire en groupe par clubs, il suffit alors d'envoyer la liste au secrétaire du CODEP, Alain Roblin

10 – les aides de la fédération en faveur des clubs

Jacques Chailloux présente les aides dont peuvent bénéficier les clubs de la part du CODEP. Ces aides sont attribuées en majorité en fonction des actions réalisées au sein des clubs. Ce tableau est consultable sur le site Internet du CODEP.

Jacques Chailloux indique également que la fédération a revu une partie de sa politique d'attribution de subvention au comité départemental. Si la principale partie de la subvention versée est liée au nombre de licenciés du département, la seconde partie n'est plus versée en fonction du nombre de clubs mais en fonction d'une liste d'action organisées au sein du CODEP (organisation de manifestations, de formations...). Ce système sera plus avantageux que l'ancien système pour notre CODEP.

11 – établissement du calendrier des randonnées

L'établissement du calendrier des randonnées 2019 a été assez compliqué pour notre secrétaire : tous les clubs n'ont pas transmis leurs prévisions au moment de l'établissement du calendrier prévisionnel en juin 2018. Ainsi, il a reçu plusieurs demandes de validations de randonnées en fin d'année 2018 dont il n'avait pas connaissance et qui pour certaines était en conflit avec des randonnées déjà validées. Se posait la question s'il fallait accepter de valider des dates qui entraient potentiellement en concurrence avec des organisations de clubs qui avaient fait l'effort de participer à la réunion de concertation de juin.

Jacques Chailloux rappelle que le CODEP ne souhaite pas se montrer trop directif dans l'établissement du calendrier des randonnées. Ce qui a toujours été privilégié c'est le dialogue entre les clubs et jusqu'à présent cette démarche a toujours permis de trouver des compromis. Pour que cet échange fonctionne, il faut au minimum que tous les clubs transmettent au secrétaire du CODEP leurs projets avant la réunion de calendrier du mois de juin.

Etant donné que plusieurs clubs de la presque guérandaise étaient présents dans la salle, il leur a rappelé que la réunion de calendrier qu'ils organisent entre eux est une bonne initiative mais qu'ils doivent ne pas oublier de transmettre leur calendrier au CODEP une fois qu'ils se sont mis d'accord.

La réunion de concertation autour du calendrier 2020 aura lieu le xxx à xx

12 – les formations organisées par le CODEP

Le CODEP organise cette année plusieurs formations à destination des licenciés du département. Ces formations sont destinées à former les licenciés qui souhaitent ensuite s'investir dans la vie des clubs ou de permettre aux licenciés de perfectionner leur technique.

Les formations destinées aux futurs dirigeants (animateur clubs, initiateur, moniteur) sont entièrement gratuites pour les participants y compris au niveau de la restauration et de l'hébergement. Pour les formations de perfectionnement technique, l'inscription est gratuite mais les stagiaires doivent payer les frais de restauration et d'hébergement.

La liste détaillée des formations proposées au niveau du département est consultable sur le site du CODEP et sur l'espace licencié du site de la fédération

13 – les questions de la salle

- ✓ Quels sont les organismes qui forment au PSC 1 et pourquoi le CODEP n'organise pas des sessions spécifiques pour les clubs ?
 - Le CODEP a durant un temps monté des formations PSC1 réservées aux licenciés des clubs mais a arrêté cette formation devant la difficulté à coordonner les intervenants et les stagiaires sur des dates qui convenaient à tous
 - il existe de nombreux organismes sur le département qui organisent des sessions de formation au PSC1 (Croix Rouge, pompiers...)
- ✓ Comment se faire rembourser cette formation PSC1 ?
 - Le CODEP a fait le choix de ne rembourser que la moitié du coût de cette formation car le département de son côté propose de rembourser 50 % du coût d'un stage
 - La procédure de remboursement mis en place par le conseil départemental est très complexe et ne permet pas notamment de rembourser les stagiaires isolées car il faut une somme minimale à verser
 - Le CODEP va alerter les élus du département sur ces difficultés
- ✓ La nouvelle présentation du calendrier des randonnées sur le site la fédération est très peu pratique, il est difficile de trouver l'information
 - Jacques Chailloux indique partager cette analyse et l'a déjà remonté auprès des responsables de la fédération.
 - Le fichier classique des randonnées du département au format Excel a donc été remis sur le site du CODEP en attendant une évolution du site de la fédération.
- ✓ Le club de l'UCNA présente la randonnée cyclotouriste européenne pour la Paix entre les Nations : « l'Euro P' N' », une randonnée itinérante qui a lieu chaque année dans un pays d'Europe différent
 - En 2019 : du 19 au 28 septembre il sera proposé aux participants de relier Séville à Madrid
 - pour plus d'informations : <https://www.europn-ffct.org/>

Le président :

